



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 29 Septembre 2022
Convocation du : 23 Septembre 2022
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt neuf Septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Sylvie GUSTIN (à partir de la délibération DE22.151), Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Sophie TANGHE, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Dominique BAILLEUL, Martine DUBREU, Cristiane DELESTREZ (à partir de la délibération DE22.151) conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENT: Nicolas HOURDRY

SECRETARE DE SEANCE : Valérie PRINGUEZ

DE22.129

FINANCES

**PROJET « GRAPH'TON SPORT » DEMANDE DE SUBVENTION
ACTIONS DE PROMOTION DU SPORT ET CULTURE**

Autorisation - Approbation

0380

Dans le cadre de sa politique sportive, la collectivité a initié divers projets visant à promouvoir la pratique sportive pour tous et par tous.

Depuis août 2021, la Ville a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » avec pour ambition de proposer une offre riche et variée d'activités et d'événementiels. Le label permet également de bénéficier d'outils de communication, de mises en réseau et de financements.

La collectivité souhaite mettre en œuvre un programme d'actions alliant le sport et l'art intitulé « Graph'ton sport », à partir de la Toussaint 2022 et visant à valoriser l'impact social de la pratique sportive et culturelle pour les jeunes des quartiers prioritaires et de veille.

Ce programme regroupera 3 actions distinctes :

- La préparation : mobilisation d'outils de communication pour promouvoir les différentes actions. Prise en charge des inscriptions. Rencontre avec les éducateurs sportifs et professionnels du graph pour initier et construire le projet selon un cadre technique défini.
- Le stage : rassemblement des jeunes de 14 à 20 ans lors des vacances 2023 :
 - Apprentissage des sports olympiques et paralympiques ainsi qu'une sensibilisation au handisport,
 - Stands de sensibilisation à destination des jeunes : santé, égalité femmes-hommes, stages / jobs,
 - Apprentissage de la technique de graph avec des professionnels et réalisation d'une production sur un mur.
- Inauguration : découverte par le grand public du mur de Graph suivi d'une projection publique d'images des Jeux Olympiques sur grand écran.

Le site sportif ciblé est celui du parvis de la salle 1 au complexe sportif Léo Lagrange : les parois extérieures seront en partie utilisées comme support graphique.

Le prestataire qui sera choisi pour accompagner et former les jeunes aura également en charge la création d'un support blanc permettant la projection de compétitions, documentaires et films à caractère sportif.

Ce programme d'actions a pour objectif de mobiliser le public armentériois à l'horizon des Jeux Olympiques de 2024, tout en valorisant le travail des jeunes : le parvis de la salle 1, rénové pour cette occasion, accueillera « Les terrasses des JO ».

Dans une ambiance conviviale et festive, ces terrasses permettront de partager et découvrir la cérémonie d'ouverture ainsi que les épreuves olympiques.

L'Agence Nationale du Sport a initié un appel à projets permettant le financement d'une partie du projet « Graph'ton sport » mais également sa labellisation « Impact 2024 ».

Impact 2024 concrétise la volonté de Paris 2024 et de ses parties prenantes (le Conseil National Olympique Sportif Français, le Comité Paralympique Sportif Français, l'Agence Nationale du Sport, l'Etat) de valoriser et soutenir ceux qui au quotidien renforcent la place du sport dans la société et développent l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.

De fait, peuvent être financés les projets utilisant le sport comme outil d'impact social et en priorité des projets collectifs impliquant plusieurs acteurs de l'intérêt général, ou encore des projets à destination des publics éloignés ou en situation de fragilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du dispositif « Impact 2024 » et de tout autre organisme susceptible de financer le dispositif « graph'ton sport » : Agence Nationale du Sport, Région, Département, MEL, secteur privé...

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Valérie BRINGUEZ
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Bernard GAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille

